



Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées

Conformément à la circulaire relative à la campagne des nominations équilibrées dans les emplois de direction dans la fonction publique territoriale sur l'année 2023, vous trouverez, ci-dessous, le tableau mutualisé pour la Ville et la Métropole de Montpellier pour l'année 2023.

	Nominations équilibrées	
	Femmes	Hommes
1er cycle	3	1
2ème cycle	2	1
Total	5	2

1 cycle = 4 ans